ottps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/OANR5I 140F85158



14ème legislature

Question N°: 85158	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)				Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes				Ministère attributaire > Solidarités et santé	
Rubrique >retraites : régimes autonomes et spéciaux		Tête d'analyse >travailleurs de la mine : revendications		Analyse > perspectives.	
Question publiée au JO le : 14/07/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les revendications des mineurs retraités. Parmi les revendications syndicales du 1er mai, une organisation réclame « le maintien du régime de sécurité sociale minière au dernier des mineurs malgré le transfert de l'assurantiel du régime minier vers le régime général, une offre de santé apportant des réponses spécifiques aux populations des territoires qui connaissent des indicateurs sociaux et sanitaires dégradés ». Il lui demande si elle compte répondre à cette revendication.